

# UNIVERSITÉ DE MONS - COURS A CONFÉRER

## Avis publié au Moniteur belge le 04/12/2017

L'Université de Mons annonce la vacance d'une charge de cours à temps plein (1 ETP) au sein du Service de Génie architectural et urbain de la Faculté polytechnique de l'UMONS, dans le domaine de l'Art de bâtir et urbanisme, à pourvoir au 1er septembre 2018.

La charge de cours est constituée de 6 activités d'apprentissage dispensées à Mons en Bachelier et en Master pour un total de 114 heures d'activités d'apprentissage et d'exercices et de 144 heures de projets d'étudiants.

### En Bachelier :

- I-ARCH-001 : S'initier à la compréhension de l'architecture (36 heures de cours).
- I-ARCH-002 : Comprendre et composer l'architecture (30 heures de cours).
- I-ARCH-111 : Projets d'architecture 1-Concevoir à la manière (72 heures).
- I-ARCH-112 : Projets d'architecture 2-Petit équipement (72 heures).

### En Master :

- I-ARCH-105 : Conception architectonique approfondie 1 (24 heures de cours).
- I-ARCH-005 : Composition architectonique 2 (24 heures de cours).

Les plans de cours proposés par le candidat devront être compatibles avec le programme de cours et les fiches ECTS correspondantes, accessibles sur le site Internet de l'UMONS ([www.umons.ac.be](http://www.umons.ac.be)). Le candidat retenu sera désigné, dans une première phase, pour une durée déterminée de 3 ans éventuellement renouvelable pour une durée de 2 ans. Une nomination définitive pourrait être décidée pendant ou à l'issue de la période couverte par la désignation.

La langue d'enseignement est le français, la connaissance de l'anglais est requise.

### Qualifications et aptitudes requises :

- Le candidat sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil architecte ou d'architecte.
- Le candidat sera titulaire d'un doctorat en Sciences de l'Ingénieur ou en Art de Bâtir et Urbanisme ou équivalent.
- Les compétences pédagogiques seront particulièrement appréciées en raison des cours destinés aux étudiants de 1<sup>er</sup> Bachelier.

- Le candidat contribuera aux publications scientifiques de l'Université.
- Le candidat s'impliquera dans la coordination des enseignements en sciences de l'ingénieur civil architecte.
- Le candidat assurera avec le concours du personnel scientifique ses activités d'enseignement, la direction de travaux de fin d'études et de thèses de doctorat, l'encadrement de stages et de projets d'étudiants.
- Il aura le sens du travail en équipe et la volonté d'intégrer une équipe interdisciplinaire.
- Une expérience à l'étranger sera appréciée.

Documents requis :

- Lettre de motivation.
- Curriculum vitae avec une copie des diplômes.
- Portfolio illustrant des travaux encadrés d'étudiants, des projets et publications personnels.
- Un document (3 pages maximum) précisant la manière dont il conçoit les enseignements postulés.
- Un document (3 pages maximum) précisant son projet de recherche.

Les candidatures rédigées en français avec l'exposé des titres doivent être adressées par lettre recommandée avec demande d' accusé de réception, à Monsieur le Recteur de l'Université de Mons, place du Parc 20, 7000 Mons, dans un délai de trente jours à dater de la publication du présent avis au Moniteur belge.

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès du Prof. Pierre Dehombreux, Doyen de la Faculté polytechnique ([doyen.polytech@umons.ac.be](mailto:doyen.polytech@umons.ac.be)) et/ou du Prof. Alain Sabbe, chef du Service de Génie architectural et urbain ([alain.sabbe@umons.ac.be](mailto:alain.sabbe@umons.ac.be)).

Les dossiers ne se conformant pas en tous points aux dispositions de l'appel ci-dessus ne seront pas pris en considération. Les candidats sélectionnés seront convoqués pour un entretien qui comprendra la présentation d'une leçon face à une classe fictive et une discussion portant sur leur projet pédagogique et scientifique.

## Projet d'architecture 1 - concevoir à la manière de

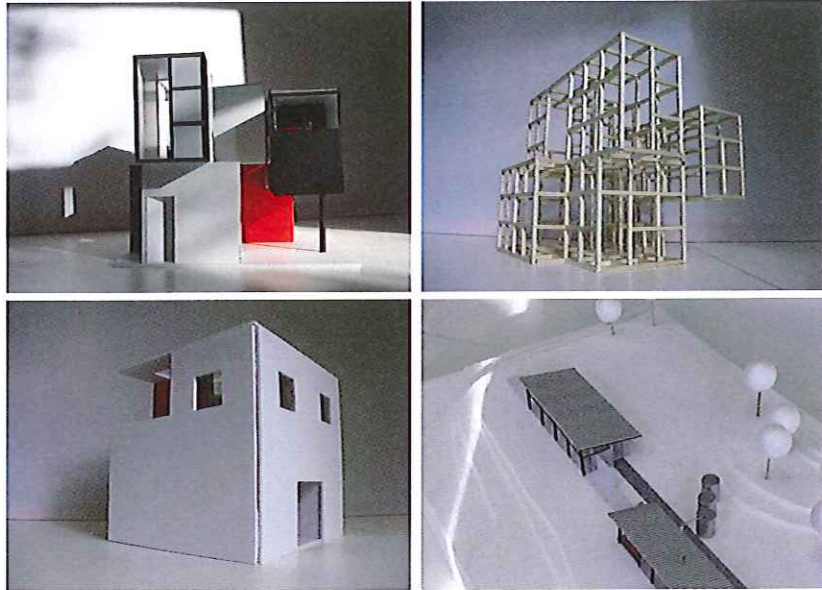


Le premier quadrimestre de la BA1 est la première occasion d'aborder la conception architecturale de façon concrète. Au travers des séances de projet, l'objectif principal sera donc d'acquérir les premiers outils de ce nouveau langage.

En se focalisant sur la conception et l'expérimentation à l'échelle 1/1 d'unités fonctionnelles (dont la conception d'un logement modulaire et temporaire minimaliste et démontable), les étudiants abordent principalement les notions d'échelles et de mesures, la notion d'espace et la représentation.

Un second exercice permettra la compréhension des divers éléments conceptuels d'un projet existant (via le dessin des plans et la réalisation d'une maquette), pour synthétiser l'esprit du lieu (en trois lignes graphiques et quatre phrases) et proposer une extension dans l'esprit de l'architecture d'origine suivant un programme défini.

**Le premier projet est l'occasion de développer les moyens de communication orale**



### Les acquis d'apprentissage

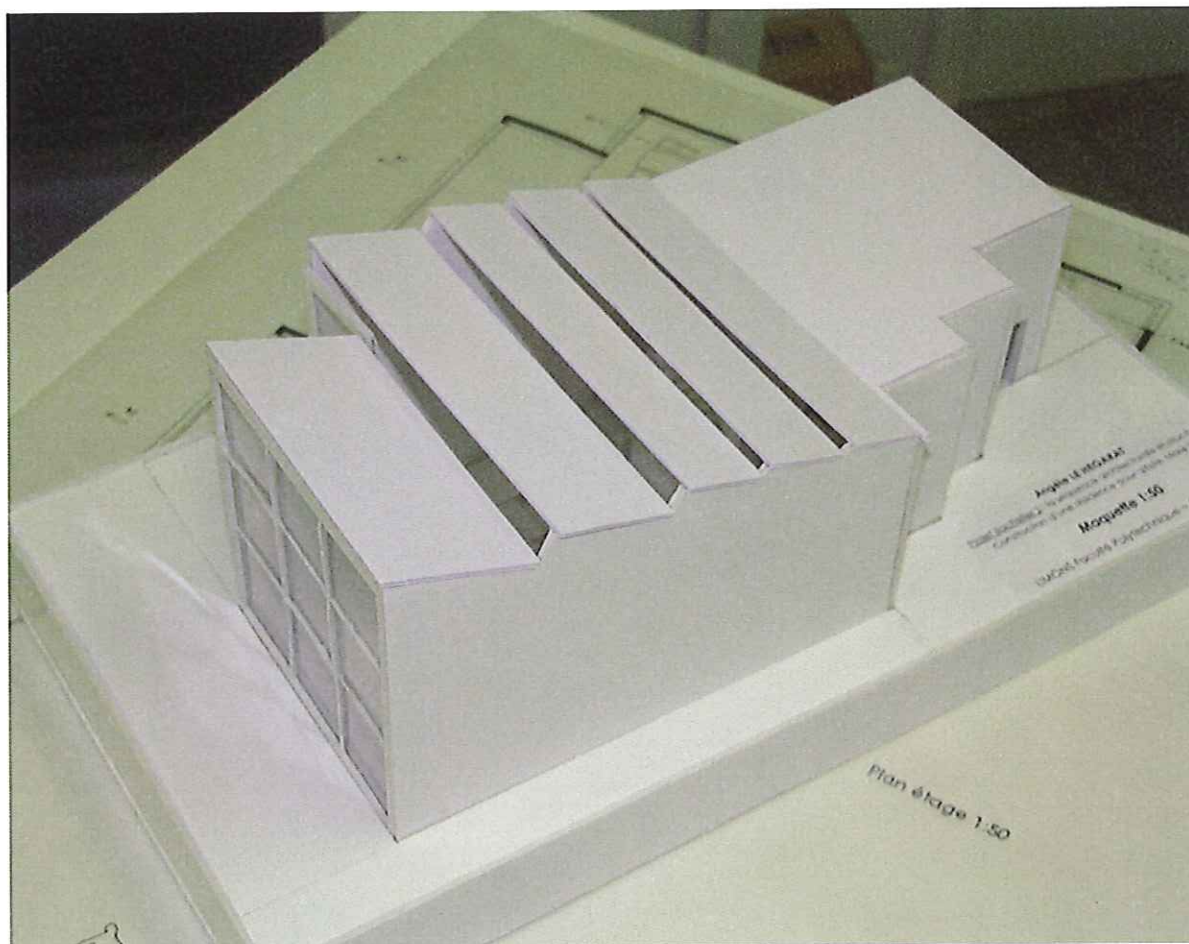
Au terme de cet apprentissage, l'étudiant aura acquis des notions lui permettant de dimensionner ergonomiquement, de concevoir spatialement, d'articuler son projet aux contextes, de manier l'approche herméneutique et heuristique, de déterminer un parti global et synthétique, d'amener la compréhension d'un projet existant et développer à partir de celui-ci, d'acquérir une démarche personnelle de développement d'un projet jusque dans ses principes structuraux et constructifs. d'apprendre le langage d'expression et de communication orale.

### Le contenu de l'activité d'apprentissage

Sur une absence totale de base, l'étudiant va acquérir pas-à-pas les notions de composition d'abord en 2D puis en 3D, y compris sur une maquette conceptuelle à l'échelle 1/1.

Ensuite, il abordera un projet basé sur l'étude d'une architecture actuelle de qualité et la proposition de sa prolongation.

## Projet d'architecture 2 - petit équipement



Le second projet propre à la BA1, a pour objectif de développer la capacité à synthétiser quatre caractéristiques fondamentales de l'espace (la séquence, la forme, la fonction et la structure) tout en abordant le jeu des matières :

Comment « inventer » une séquence architecturale et urbaine dans un site déjà « habité » ?

Comment traduire cela en lieux (extérieurs et intérieurs) « habités » et construits ?

Comment varier à partir d'un **THEME CONSTRUCTIF SIMPLE**

Comment mettre en **PLACE UNE STRUCTURE**

La recherche de la séquence architecturale et urbaine a toujours représenté un enjeu important.

La promenade architecturale, comme l'écrit Le Corbusier, doit amener surprises et émotions à l'extérieur et dans les bâtiments dans un continuum qui intègre le dedans et le dehors.

**Les notions de communications graphiques soutiennent le projet de petit équipement**



**Les acquis d'apprentissage**

Au terme de cet apprentissage, l'étudiant aura acquis des notions lui permettant d'appliquer les outils méthodologiques pour l'analyse d'un contexte, de comprendre les logiques d'insertion d'un projet d'architecture dans le paysage et de les appliquer dans la conception, de développer ses outils de conception architecturale, d'apprendre le langage d'expression et de communication graphique, de développer sa rigueur dans la conception, d'acquérir une démarche personnelle de développement d'un projet jusque dans ses principes structuraux et constructifs.

**Le contenu de l'activité d'apprentissage**

L'étudiant aborde un projet basé sur la conception d'un petit équipement (maison de vacances, relai de marcheurs, salle d'exposition, ...) dans un site réel.